RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

ABARC

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 03

QUI OEUVRE POUR L'ABARC ? 04

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU COMITÉ 05

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES 07

DEUX SPÉCIFICITÉS DU LIEU 12

BILAN ET PERSPECTIVES 14

COMPTES 15

REMERCIEMENTS 18

PRÉSENTATION

L'ABARC est une association située dans un pavillon en bois à l'orée du Bois de la Grille, à Vernier, entourée de citernes de pétrole et d'échangeurs autoroutiers. Elle est financée à 70% par la Ville de Vernier, le reste étant autofinancé par des prestations comme des projections de films en plein air et la location de sa grande salle. L'ABARC adhère à la charte cantonale des centres de loisirs et de rencontres et participe à la politique de cohésion sociale de la Ville de Vernier. Le personnel est rattaché à la FASe.

L'ABARC a le mandat d'accueillir des jeunes âgé·es de 15 à 25 ans. En 2024, ces derniers·ères étaient plutôt âgé·es entre 18 et 30 ans. Trois types de groupe de jeunes différents fréquentent notre centre et y ont des attentes différentes.

DEMANDEURS·EUSES DE PETITS-JOBS

Sans activités depuis de nombreuses années, désinsérés de toutes structures scolaires, sociales ou professionnelles. Ils et elles sont en grande partie originaires de Vernier-village ou du Foyer des Tattes. Certain·es sont isolé·es socialement et en rupture familiale. D'autres en provenance du foyer des Tattes, n'ont pas le moindre soutien familial et des situations administratives empêchant leur accès au marché du travail. En 2024, 17 jeunes différent·es ont bénéficié de petits-jobs.

DEMANDEURS·EUSES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Il s'agit principalement de jeunes en situation de migration vivant au foyer des Tattes. Fragilisés, isolé·es et parlant peu ou pas le français, ils·elles nécessitent un soutien quasi quotidien. Arrivé·es seul·es en Suisse, sans réseau ni famille, ils·elles font face à des situations administratives complexes. La réactivité et la disponibilité de l'équipe d'animation sont essentielles pour répondre rapidement à leurs besoins. Cette année, 15 jeunes ont bénéficié d'un suivi individuel.

LES ORGANISATEURS·TRICES D'ÉVÉNEMENTS FESTIFS & CULTURELS

L'ABARC permet à des jeunes, majoritairement issu·es de la classe moyenne supérieure et encore en famille, d'expérimenter la création de projets tels que des concerts ou festivals. Sensibilisé·es au bénévolat et au monde associatif, beaucoup souhaitent pérenniser leurs initiatives, et l'ABARC les accompagne vers l'indépendance. Cette année, six associations et groupes ont été accompagnés. Toutefois, face à la demande croissante, l'ABARC manque de ressources humaines et doit refuser de nombreuses collaborations.

QUI OEUVRE POUR L'ABARC ?

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

- Virginie Durussel, animatrice socioculturelle à 75 %
- Kevin Beauverd, animateur socioculturel à 50%
- Thierry Zanella, animateur socioculturel à 50%
- Fabienne Font-Baumann, secrétaire à 20%
- Giada Venturini, monitrice à 30 %
- Iochane Moll Boucris, stagiaire maturité spécialisée ECG (dès septembre 2024)

LE COMITÉ DE GESTION

- Sophie Philipona, présidente
- Philippe Koeppel, vice-président
- Julie Eymard, membre
- Xhoana Gjonaj, membre
- Thierry Paley, membre
- Christophe Galetti, membre
- Nuno Barreira, membre

"Il est de notre devoir de créer un milieu social dans lequel les jeunes et les personnes socialement faibles sentent que le présent et le futur leur appartiennent"

Indira Gandhi

MOT DE LA PRÉSIDENTE & DU COMITÉ

C’est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d’activité 2024 de l’ABARC. Cette année, comme les précédentes, a été marquée par des moments forts, des défis relevés et la poursuite des réflexions engagées en 2023 qui continuent de jouer un rôle important dans l’accueil et l’accompagnement des jeunes adultes de 18 à 25 ans.

Parmi les moments forts de l’année, je me dois de souligner un événement malheureux qui a frappé le bâtiment de notre association en juin 2024: un orage particulièrement violent accompagné de foudre a touché l’ABARC. Cette foudre a endommagé une grande partie de notre matériel, notamment le matériel scénique, nous forçant à annuler les événements culturels nécessitant ledit matériel. Suite à cet incident, nous avons entamé un long processus de suivi avec notre assurance afin de récupérer les indemnités et réparer les dégâts. Bien que des avancées aient été faites, nous devons malheureusement constater que le remboursement complet n’est pas encore résolu à ce jour, et nous continuons de travailler activement sur ce dossier.
Un autre aspect positif de l'année 2024 a été la collaboration renforcée avec la Ville de Vernier et la FASe. Le bilan de collaboration a permis d'identifier clairement les attentes des différentes parties prenantes, de communiquer de manière transparente sur les difficultés rencontrées et de travailler ensemble pour trouver des solutions concrètes. Grâce à cette coopération, nous avons pu ajuster nos actions en fonction des besoins réels.. Ce dialogue constructif a été un élément clé pour anticiper les défis futurs et maximiser l'impact de notre travail.

Cependant, nous devons aussi souligner un défi important auquel nous sommes confronté·es depuis plusieurs années : le manque de taux de travail de notre équipe d'animation. Ce manque de ressources humaines contraint le comité et l’équipe à prioriser des tâches, parfois au détriment de certains projets ou des usagers·ères. Bien que nous ayons fait de notre mieux pour pallier cette situation, il est clair que l'augmentation du taux de travail de notre équipe serait essentielle pour garantir la bonne réalisation de tous nos projets et l'atteinte de nos objectifs à long terme. Cette problématique reste un axe de réflexion pour l'année à venir, afin de trouver les solutions adéquates et d'assurer un développement harmonieux de nos activités.

Par ailleurs, l’année 2024 a été riche en expériences et projets comme vous pourrez le découvrir en détail dans la suite de ce rapport.

MOT DE LA PRÉSIDENTE & DU COMITÉ

Au nom du comité, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers notre équipe professionnelle, dont l'engagement et la compétence ont été essentiels pour la bonne marche de nos projets et le maintien de nos activités. Leur professionnalisme, leur disponibilité et leur dévouement sont une source de fierté pour notre association.

Je remercie également chaleureusement l'ensemble des membres de notre comité. Leur engagement, leur réflexion stratégique et leur implication au quotidien sont un moteur précieux pour la réussite de nos actions.

Enfin, je remercie la Ville de Vernier, la FASe et la FCLR pour leur accompagnement et leur soutien lors de situations difficiles.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activité les détails de nos actions et de nos résultats pour l'année 2024, qui témoignent de notre dynamique collective et de notre détermination à poursuivre nos missions.

Pour le comité de gestion, Sophie Philipona, *présidente*

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES

Activités	Nombre de jours	Nombre d'heures	Nombre personnes
Accueil libre	63	6	24
Studio son (1)	63	6	10
Suivi individuel	56	4	15
Petits jobs	70	5	17
Projections cinéma	20	7	12
Séjours	3	12	10
Sorties	8	8	8
Atelier couture (2)	26	3	10
Concerts/festivals (3)	11	10	250
Marché de Noël	1	12	300
Halloween (4)	1	12	12

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SUR L'ANNÉE [5]

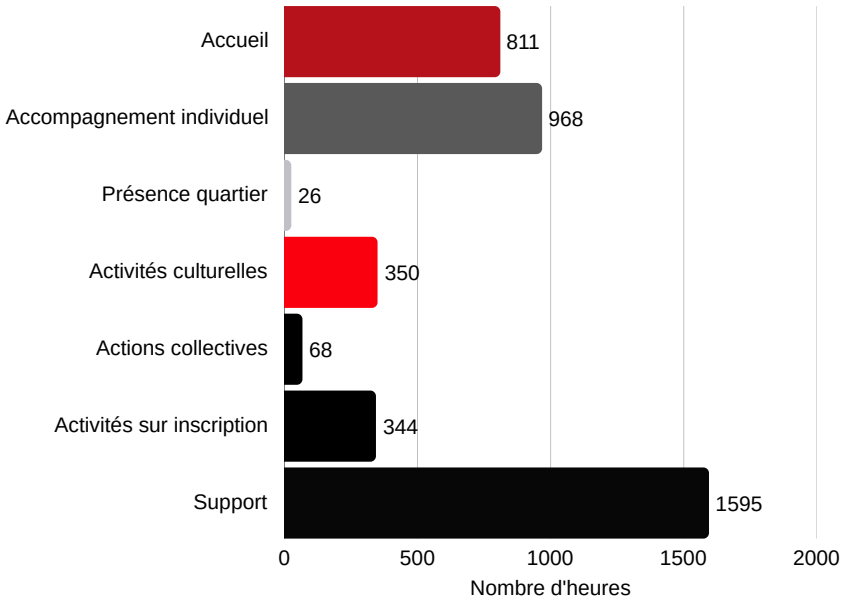

1. A lieu durant les accueils
2. Activité tous public
3. Par jour d'activité
4. En collaboration avec la MQ Vernier-Village
5. Selon nomenclature des grilles GIAC

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES

SUIVIS INDIVIDUELS

En 2024, l'ABARC a soutenu 15 jeunes adultes dans leurs démarches administratives, principalement liées aux impôts et au logement. Certain·es avaient des demandes ponctuelles, tandis que d'autres nécessitaient un suivi plus complexe.
Pour d'autres encore, c'est le lien de confiance créé durant plusieurs mois ou années avec les animateurs·trices qui fait qu'ils·elles osent parler de leur parcours et de leur problèmes personnels.

L'ABARC, voisin du foyer des Tattes, est un refuge pour de nombreux jeunes migrant·es, leur offrant confort, sécurité et écoute, comme une maison loin de chez elles·eux.
Ces jeunes migrant·es qui ont vécu des situations difficiles dans leur pays et souvent l'enfer durant leur parcours migratoire demandent un accompagnement spécifique.
Sans famille, sans réseau, ne parlant pas ou peu le français, elles·ils ont des besoins qui dépassent de beaucoup l'aide que peut apporter le Canton de Genève via l'Hospice Général.

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES

Problématiques abordées lors des suivis individuels

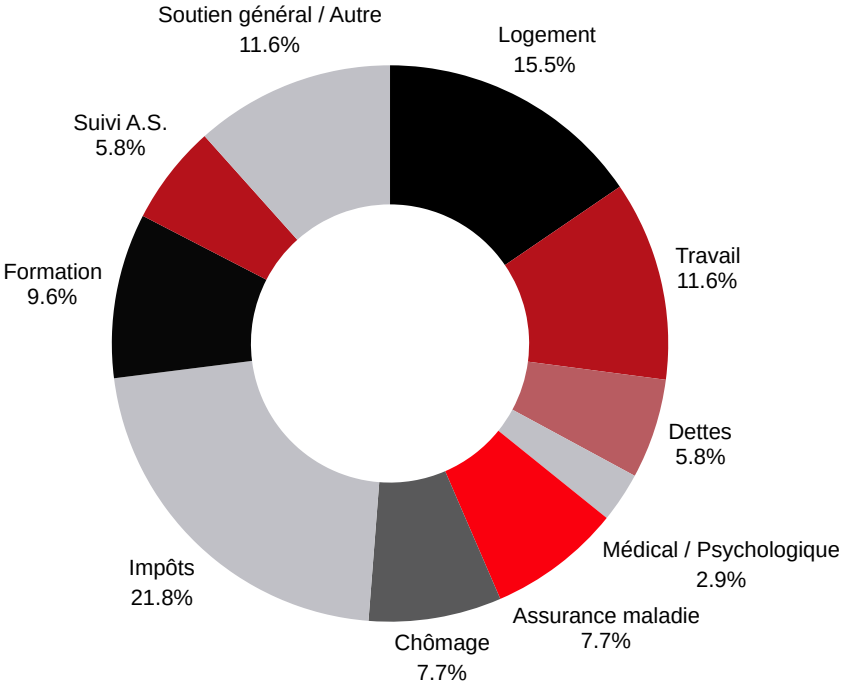

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES

PETITS JOBS

L'ABARC répond à une demande constante des jeunes pour des petits-jobs en les impliquant dans divers travaux d'entretien et de réparation, comme le nettoyage, la construction d'un four à pizza, ou la coupe de bois. En 2024, l'association a offert près de 700 heures de travail à 16 jeunes hommes et 1 jeune femme, leur permettant d'acquérir des compétences pratiques et d'interagir avec le public tout en étant accompagné·es. Ces petites missions renforcent le sentiment d'appartenance des jeunes au centre et répondent également à un besoin financier.

NOMBRE D'HEURES DE PETITS JOBS PAR ACTIVITÉ

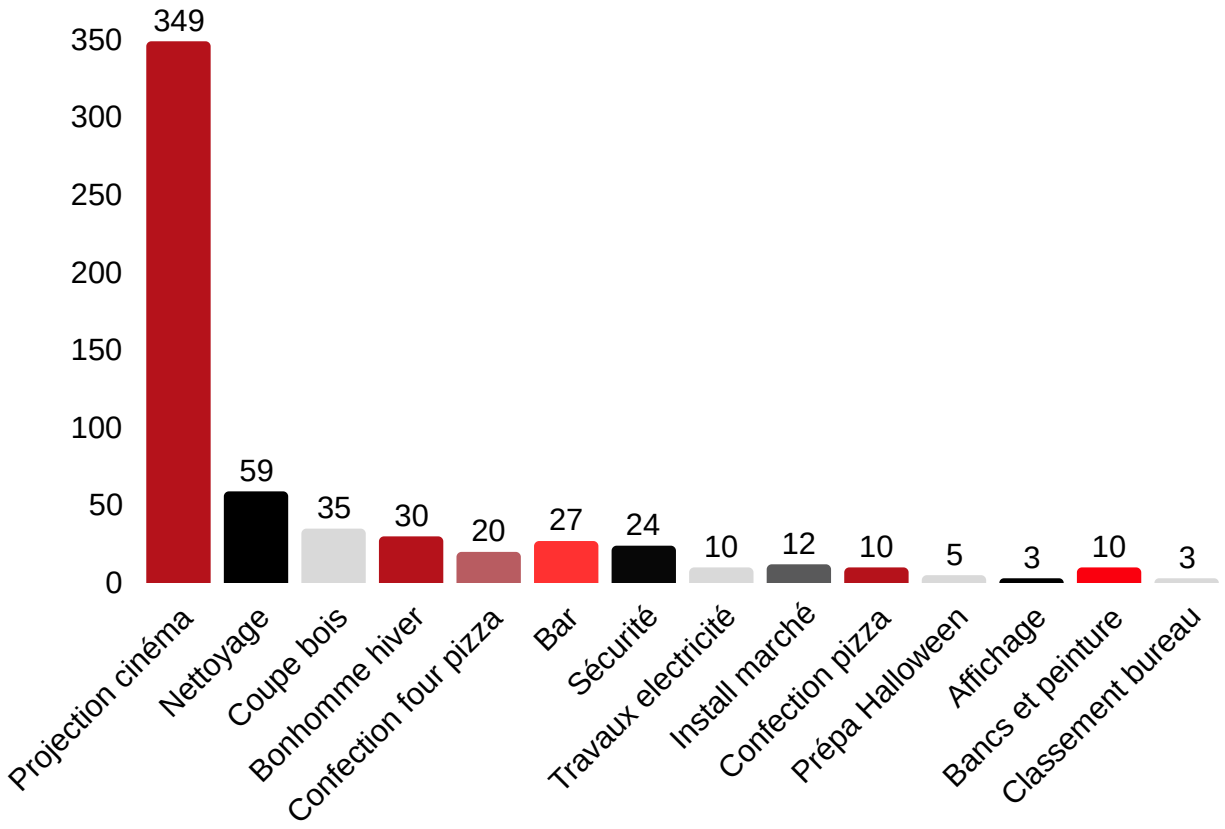

ACTIVITÉS & ACTIONS ACCOMPLIES

NOMBRE JEUNES ENGAGÉ·ES POUR LES PETITS JOBS PAR ACTIVITÉ

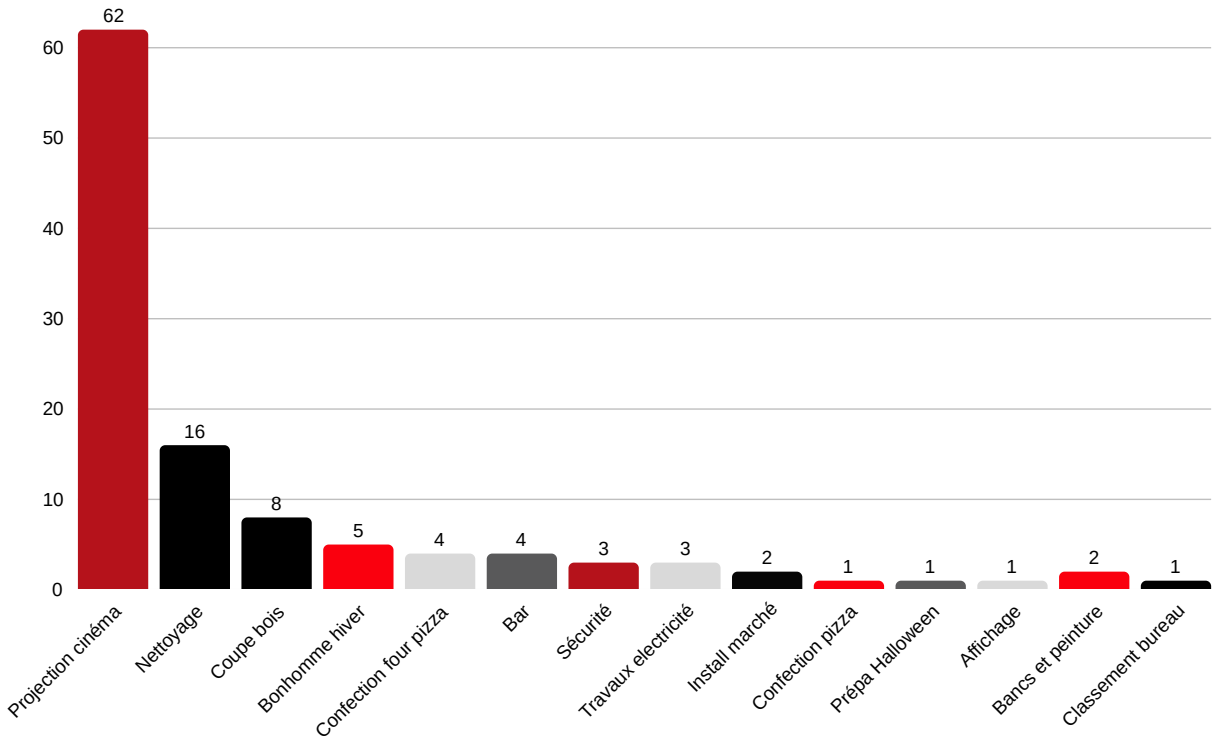

DEUX SPÉCIFICITÉS DU LIEU

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS & FESTIFS

En 2024, l'ABARC a organisé 11 jours de festivals, soirées et concerts, malgré des dégâts importants causés par la foudre en juin. Un seul événement a dû être annulé.

La demande des associations de jeunes pour des espaces festifs est forte, mais l'accès aux lieux culturels à Genève devient difficile en raison de conditions restrictives et de coûts élevés. L'ABARC accompagne ces jeunes pour les aider à organiser leurs événements, avec l'objectif de les rendre autonomes à terme. Cependant, le manque de ressources permet de répondre seulement à une partie des demandes, et beaucoup sont refusées. L'ABARC attend de pouvoir renouveler son matériel endommagé pour mieux soutenir ces initiatives.

CETTE ANNÉE, L'ABARC A ACCUEILLI:

- **Declektik** une soirée sound system
- **Le Festival des Soeurcières** une journée autour de l'artisanat des femmes
- **Le Bus Magique** une journée d'auditions musicales
- **Isteria** trois jours de festival de musique
- **Stalingrad** trois jours de festival de musique
- **Bunker Hard Bass** deux jours de festival de musique

DEUX SPÉCIFICITÉS DU LIEU

PRÊT DE L'ABARC

Comme chaque année l'ABARC met ses locaux à disposition gratuitement pour de nombreuses associations, collectifs, institutions ou collègues pour diverses activités.
Le but de l'ABARC est de faire de ce lieu **un espace vivant et multiple qui se réinvente en fonction des besoins et des demandes.**

EN 2024, L'ABARC A ÉTÉ MISE À DISPOSITION DES ORGANISATIONS SUIVANTES:

- **L'association Super Licorne** pour tous leurs centres aérés (février, Pâques, 2 semaines en été, octobre)
- **Projet compil rap** en lien avec les TSHM. Chaque semaine de janvier à septembre pour l'écriture et l'utilisation du studio son.
- **Jordan** (Cody Smith) pour le tournage de son clip
- **AGAS** pour leur assemblée générale
- **Isteria** pour des séances de comité
- **Foyer des Tattes** pour un repas festif
- **EPFL avec une centaine d'étudiants** pour une semaine de camping et l'utilisation de la cuisine
- **3 fêtes de départ** de collègues d'autres lieux FASe
- **TSHM Vernier** pour leur repas d'équipe
- **TSHM RMNA** pour repas de fin d'année avec 150 jeunes
- **Undertown** pour leur repas d'équipe
- **Fandango** pour 4 jours de rencontre autour de la culture mexicaine
- **SCS** Nettoyage du bois de la grille par des jeunes chapeauté par la délégation à l'emploi
- **Plein les Watts** pour leur soirée des bénévoles
- **MQ Libellules** pour 4 semaines de centre aéré d'été

BILAN & PERSPECTIVE

BILAN DE L'ANNÉE 2024

L'équipe d'animation a traversé une année difficile, marquée par un sous-effectif de quatre mois dû à une absence pour maladie. Alors qu'un équilibre commençait à se rétablir, la foudre a frappé le bâtiment en juin, endommageant tout le matériel électrique et électronique. S'en est suivi un long processus avec l'assurance pour les réparations et remplacements, qui restent inachevés, notamment pour le matériel son et lumière. Malgré ces défis, l'équipe a réussi à maintenir les activités tant bien que mal.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, l'ABARC se fixe comme priorité de renouveler sa population, face à un vieillissement progressif de ses usagers. Nous souhaitons particulièrement renforcer notre action éducative en direction des jeunes les plus précaires de la Ville de Vernier, en leur offrant des projets adaptés et un accompagnement de qualité. Notre objectif est de créer des opportunités d'intégration et de soutien pour ces jeunes. Par exemple en proposant d'avantages de sorties culturelles ou sportives. L'alimentation des jeunes en est également au centre des préoccupation.

H&G Fiduciaire Sàrl

Carouge, le 26 mars 2025
JJH

A l'Assemblée Générale Ordinaire
des Membres de
L'ASSOCIATION POUR UN BARAQUEMENT D'ACCUEIL ET DE RENCONTRE COMMUNAUTAIRE « ABARC »
Route de Vernier 151
1214 Vernier

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié, selon les dispositions légales, les comptes arrêtés au 31 décembre 2024, dont le bilan présente un total de **CHF 82'060.98.** Celui-ci, ainsi que le compte de profits et pertes pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024 sont reproduits en annexe.

Notre contrôle a été effectué selon les normes reconnues par la profession. Celles-ci requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons contrôlé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Ainsi, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation du bilan et du compte de profits et pertes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous sommes en mesure de vous recommander d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis, présentant une perte de **CHF 6'511.32,** portant ainsi les fonds propres au 31 décembre 2024 à **CHF 26'274.73.**

L'organe de vérification :

H&G FIDUCIAIRE Sàrl
Jean-Jacques HELD

Annexe : Etats financiers au 31.12.2024 (*comparés avec ceux de l'exercice précédent*)

Rue Blavignac 10, 1227 Carouge (GE)
Tel. 022.301.53.88
jjheld@fidu-hg.ch / myriam@fidu-hg.ch / valerie@fidu-hg.ch / meriton.rafizi@fidu-hg.ch

COMPTES

« ABARC »

Vernier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

(avec pour comparaison le bilan au 31 décembre 2023)

		31.12.2024		31.12.2023
		CHF		CHF
ACTIF				
Actifs mobilisés				
Liquidités		22 716.73		26 661.75
Actifs transitoires		0.00		2 839.30
Total actifs mobilisés		**22 716.73**		**29 501.05**
Actifs immobilisés				
Mobiliers, machines, matériels		3 558.00		7 115.00
Bâtiment, travaux	254 096.25		254 096.25	
./. Fonds d'amortissement bâtiment	-198 310.00		-187 156.00	
Solde bâtiment		55 786.25		66 940.25
Total actifs immobilisés		**59 344.25**		**74 055.25**
TOTAL DE l'ACTIF		**82 060.98**		**103 556.30**
PASSIF				
Fonds étrangers				
Passifs transitoires		0.00		3 830.00
Fonds d'investissement bâtiment		55 786.25		66 940.25
Toal des fonds étrangers		**55 786.25**		**70 770.25**
Fonds propres				
Capital		32 786.05		33 784.73
Résultat exercice		-6 511.32		-998.68
Total des fonds propres		26 274.73		32 786.05
TOTAL DU PASSIF		**82 060.98**		**103 556.30**

Association ABARC

COMPTES

« ABARC»

Vernier

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2024

(avec pour comparaison le compte de profits et pertes de l'exercice 2023)

	2024	2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Revenus des biens	6 340.00	400.00
Revenus divers	34 479.30	34 888.01
Dédommagements de tiers (sinistre "foudre")	23 501.47	0.00
Subventions ordinaires	77 714.00	77 714.00
Subventions extraordinaires (théatre)	0.00	0.00
Subventions Fase	309 281.55	309 013.30
Dons	0.00	2 990.55
Fonds d'investissements	11 154.00	11 154.00
Total des produits	**462 470.32**	**436 159.86**
CHARGES		
Charges de personnel	-328 497.25	-320 950.00
Valeurs locatives	-7 125.50	-12 466.20
Assurances	-5 500.90	-5 546.60
Travaux, entretien, prestations de tiers	-8 163.00	-8 971.78
Mobilier, matériel (y.c. sinistre "foudre")	-32 061.43	-3 992.73
Charges locaux	-4 507.90	-2 633.75
Matériel et équipements	-5 773.45	-3 259.86
Accueil, animations	-26 479.45	-23 450.92
Sorties organisées	-9 594.85	-9 579.55
Concerts et festival	-14 436.14	-14 019.45
Frais entretien véhicules, carburant	-4 395.88	-5 102.82
Fournitures bureau	-1 194.11	-770.33
Téléphones fixes et portables	-1 191.30	-1 309.60
Cotisations	0.00	-358.55
Frais bancaires et postaux	-351.89	-319.93
Charges administratives	-972.90	-1 444.55
Frais assemblées	-3 200.14	-3 041.09
Frais affranchissements et imprimés	-655.00	-273.68
Dédommagements au personnel	-335.30	-2 372.50
Total des charges	**-454 436.39**	**-419 863.89**
Charges exceptionnelles exercices antérieurs	0.00	-2 583.65
Produits exceptionnels exercices antérieurs	165.75	0.00
Amortissements	-14 711.00	-14 711.00
Résultat de l'exercice	**-6 511.32**	**-998.68**

Association ABARC

REMERCIEMENTS

LE COMITÉ ET L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE REMERCIENT PARTICULIÈREMENT:

- Les usager·ères de l'ABARC
- Les membres de l'association ABARC
- Les acteurs du réseau verniolan
- La FCLR
- La Ville de Vernier (également pour son soutien financier)
- La FAS'e (également pour son soutien financier)

Et toutes les personnes et organisations qui font de l'ABARC un lieu vivant dans lequel il fait bon de se retrouver.

ABARC

fase
réseau cohésion

VERNIER
Une Ville pas Commune